

Fini le certificat médical pour une petite grippe?

Parlement Une motion vise à soulager les médecins et à réduire les coûts de santé.

Le conseiller national Christian Dandrès (PS/GE) a déposé une motion au parlement pour supprimer l'obligation de produire un certificat médical durant les premiers jours d'absence liée à une maladie. Cette mesure vise à décharger les médecins de premier recours et à réduire les coûts pour l'assurance maladie obligatoire.

Face à la pénurie de médecins généralistes en Suisse, l'élus estime que les praticiens doivent pouvoir «se consacrer aux patients qui requièrent des soins» plutôt que de délivrer des attestations pour des

grippes saisonnières. La suppression de cette obligation resterait en vigueur «tant que durera la pénurie de médecins généralistes», précise la motion.

La Fédération des médecins suisses (FMH) appuie cette proposition, selon «20 minutes». Sa présidente, Yvonne Gilli, confirme à nos confrères que les consultations uniquement destinées à obtenir un certificat «aggravent les problèmes de capacité» des cabinets médicaux. Elle plaide toutefois pour un équilibre permettant aux employeurs de demander un

certificat «en cas de doutes fondés ou de situations particulières».

Au parlement de décider

L'Union patronale suisse (UPS) rejette en revanche l'initiative. Elle fait valoir que de nombreuses entreprises renoncent déjà depuis des années à exiger un certificat pour de courtes absences. La conseillère nationale Bettina Balmer (PLR/ZH) rappelle qu'«à l'ère du numérique et du «smart health», les certificats peuvent être établis rapidement si nécessaire».

Actuellement, aucune disposition légale ne précise à partir de quand un certificat médical est obligatoire. Les employeurs peuvent en demander un dès le premier jour d'absence, même si la pratique courante fixe ce délai au 3^e ou 4^e jour. Le certificat doit uniquement attester de l'incapacité de travail, de son taux et de sa durée, sans mentionner le diagnostic. C'est le Conseil national qui tranchera sur cette motion.

Claude Beda